Grille d'aide à l'observation du langage oral de l'enfant entre 2 et 6 ans

Age	Attendus en production	Attendus en compréhension	Signes d'alerte
De 2 à 3 ans	 pose des questions " quoi ça?" nomme les images d'un livre utilise les pronoms : je, tu, il, moi, toi fait des phrases de 2 ou 3 mots dont un verbe utilise les pluriels dit « le » ou « la » devant un nom utilise les prépositions : à, de , pour 	 comprend des phrases avec relatives introduites par « qui » comprend les adjectifs et verbes courants différencie: gros/petit/grand dans/sous/derrière et haut/bas 	 enfant qui ne paraît pas comprendre utilise des "mots phrases" n'utilise pas le <i>je</i>, ni d'autres pronoms est inintelligible
De 3 à 4 ans	 fait des énoncés de 4 mots en moyenne (dont un verbe) l'enfant peut donner son nom et prénom pose beaucoup de questions utilise des prépositions spatiales sur, dans, sous utilise les pronoms : <i>elle, on, tu</i> raconte ce qu'il a fait conjugue les verbes utilise « être » et « avoir » 	 comprend les questions: où, pourquoi, comment utilise et comprend les notions spatiotemporelles (devant/derrière, demain/hier, bientôt) 	 ne comprend pas n'est pas intelligible réduit les phrases à 1 ou 2 mots n'utilise pas le <i>je</i>, ni les autres pronoms

Age	Attendus en production	Attendus en compréhension	Signes d'alerte
De 4 à 5 ans	 parle spontanément questionne sans cesse joue avec les mots, en invente utilise le passé et le futur TOUS LES SONS sont acquis : <i>ch</i>, <i>j</i>, <i>s</i> et <i>z</i> peuvent être acquis plus tard. accorde les noms avec les adjectifs peut utiliser la langage de l'évocation adapte son discours à son interlocuteur 	 comprend les questions: (comment, quand) utilise les notions de nombre, de différence: pareil/pas pareil 	-comprend moins bien qu'il ne parle -n'est pas ou peu intelligible -phrases sans verbe ou mal construites -cherche fréquemment ses mots.
De 5 à 6 ans	 fait des phrases complexes avec des expansions : alors, et puis, ensuite conjugue les verbes correctement. utilise toutes les notions de temps et d'espace: demain, après, au milieu, le dernier raconte de façon claire et ordonnée maîtrise le tableau articulatoire ch, j, s et z fait preuve d'une bonne conscience phonologique (rimes, comptage syllabes, suppression syllabes) 	 comprend toutes les consignes notamment les relatives introduites par « que » s'intéresse au sens des mots comprend les notions de " manque", de "différence" 	 manifeste des troubles de la compréhension est peu intelligible ou déforme des mots de manière importante. évolue pas ou peu sur l'année. ne conjugue pas les verbes. produit des énoncés réduits (inférieurs à 4 mots). n'utilise pas le pronom « qui » n'exprime pas de notions de temps et d'espace est en décalage évident par rapport aux autres

La présence de quelques signes d'alarme pour un âge donné doit inciter l'enseignant à alerter la famille et à prendre conseil auprès du RASED / pôle A.I.S.

Elèves de 6 ans – CP

Attendus	Signes d'alerte	Epreuves de références
LA SYNTAXE DU LANGAGE ORAL		-
A six ans, une syntaxe suffisamment élaborée dépend surtout de l'utilisation des connecteurs (pronoms relatifs, conjonctions de coordination, etc). L'élève maîtrise successivement: - la phrase simple (« Maman, j'veux mon goîter »)	- Aucun ou bien un seul connecteur maîtrisé.	Livret vert GS/CP Evaluation et aide aux apprentissages en grande section et au CP: les deux épreuves de compréhension de consignes (réalisation motrice et image à compléter).
goûter. ») - la phrase juxtaposée (« Il sort et pis il joue dans la cour. ») - la phrase complexe (« Quand il fait beau je vais en montagne. »)	- Mauvaise construction de la phrase (ex : mots dans le désordre, verbes presque tous à l'infinitif).	
A cet âge, on peut aussi attendre un bon usage des pronoms personnels sujets (reprise anaphorique).	- Utilisation inadéquate des pronoms personnels. (L'élève parle indistinctement des différents personnages d'un récit) Chaîne anaphorique non maîtrisée.	
L'ASPECT PRAGMATIQUE DU LANGAGE		
A six ans, un élève devrait être capable : - de participer à une conversation ; ce qui suppose de prendre la parole à son tour, de demander des précisions - de mettre en oeuvre ou de formuler une consigne. Compétences requises : capacité de se positionner par rapport au contenu, à l'autre, aux sous-	 Langage à vide, aberrant, sans lien solide avec le réel. Inadaptation du discours par rapport au contexte. 	Livret vert GS/CP -Epreuve d'évocation de l'action : « Mon petit lapin a bien du chagrin. » -Questionnaire : « Parler et communiquer. »
entendus et aux implicites.		

Attendus	Signes d'alerte	Epreuves de références
 LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE Identification aisée de nombreux phonèmes dans la chaîne parlée. La prise de conscience des unités sous-jacentes du langage (matériaux sonores de la langue) est nécessaire pour apprendre à lire. 	- Difficultés à isoler, identifier, supprimer, permuter, des syllabes, puis des phonèmes (conscience phonémique défaillante).	Epreuves de conscience phonologique (ex : entraînement de la conscience phonologique ; éditions La Cigale).
 LA SPATIALITE ET LA TEMPORALITE Capacité à se repérer dans la journée, dans la semaine, dans une succession de séquences ou d'images. Capacité à reproduire un rythme. Capacité à se repérer dans la page et à sélectionner des détails graphiques pertinents. 	- Des troubles temporels ou spatiaux sont parfois associés à des difficultés spécifiques d'apprentissage de la lecture (ex : confusions durables dans la reconnaissance de lettres comme p-q-b-d).	Livret vert GS/CP - Epreuve de repérage dans le temps Comprendre un récit fictif (Le Petit Chaperon rouge).
LA LANGUE ECRITE		
Au cours de l'apprentissage, l'élève de CP coordonne et utilise deux stratégies. L'une fait appel au stock de mots qu'il a mémorisé (voie lexicale ou d'adressage), l'autre utilise la conscience phonémique articulée à l'image visuelle des lettres (voie phonologique ou d'assemblage).	 Inversions persistantes de lettres, de chiffres ou encore de groupes de lettres. Grande lenteur: la vitesse de lecture n'augmente presque pas au cours de l'année. Copie problématique. Outre sa lenteur, l'élève multiplie les retours au modèle. 	Livret Lire au CP - Voie phonologique : fiches C3, C4 et B4 Voie lexicale : fiches B3 et B5. Copie : fiche E4

Elèves de cycle III

A44 J	C'	F
Attendus	Signes d'alerte	Epreuves de références
 Langage oral Maîtrise parfaite des différentes composantes du langage au niveau phonologique, syntaxique, lexical et pragmatique, en activité de compréhension ou de production. 	 Persistance d'un trouble de la parole ou du langage (déformations de mots, constructions grammaticales incorrectes). Mauvaise compréhension du langage oral. 	Evaluation CE2 : Comprendre un texte (appliquer une consigne)
 Langage écrit Bonne capacité à écrire sous la dictée des mots d'orthographe d'usage, en respectant la liaison grapho-phonologique et en effectuant les accords nécessaires. 	 Confusions phonologiques (d/t, f/v, c/g, p/b, ch/j, s/z). Inversions (in/ni). Suppressions (apprend → arend) Absence de lien grapho-phonologique. Mots oubliés. 	Evaluation CE2 : Outils de la langue (écrire une phrase et des mots outils sous dictée)
 Capacité de copier un texte sans erreur 	 Confusions, inversions, ajouts ou suppressions de lettres, syllabes et mots. Sauts de lignes ou contraction de deux lignes. 	Evaluation CE2 : Outils de la langue (copier un texte en vers)

Attendus	Signes d'alerte	Epreuves de références
■ Lecture oralisée Bonne fluidité (on se rapproche du langage oral dans le rythme, l'intonation et les liaisons sémantiques). Utilisation préférentielle de la voie d'adressage. Utilisation ponctuelle mais automatique de la voie d'assemblage pour les mots nouveaux. ■ Compréhension	 Lenteur excessive, l'automatisation ne se met pas en place. Erreurs systématiques au niveau phonologique ou visuel. Inversions, ajouts, suppressions. Régularisations ou lexicalisations. Difficultés de repérage dans l'espace feuille ou l'espace texte. 	Evaluation CE2: Outils de la langue (forme orthographique des mots et organisation d'une page)
Bonne compréhension d'un texte dans son ensemble. Compréhension de l'organisation logique d'un texte. Repérage de l'organisation spatiale d'un texte. Identification des référents du texte par les substituts lexicaux ou pronominaux. Prise d'informations ponctuelles.	 Difficultés à se repérer dans l'organisation temporelle du texte. Difficultés de repérage de l'organisation spatiale (tableau, paragraphes) Prises d'informations erronées. Informations essentielles oubliées. 	Evaluation CE2: Comprendre un texte, Outils de la langue (repérer des informations d'ordre chronologique et identifier les marques temporelles du texte)

Quelques conseils pour l'adaptation pédagogique

Motivation de l'élève / estime de soi

• Créer un climat de confiance (faire savoir à l'élève que l'on connaît ses difficultés et qu'on va les prendre en compte).

- Faire accepter par l'ensemble de la classe la prise en charge particulière de l'élève présentant des troubles de langage.
- Travailler avec le groupe classe sur les différences.
- Faire découvrir à l'élève ses domaines de compétences et les valoriser face au groupe classe.

Organisation de la classe

L'enseignant

- Favorise le calme, le silence et l'écoute.
- Evite de trop parler.
- Evite les affichages permanents (privilégie les affiches synthétiques utiles à la mémorisation).
- Organise les informations au tableau, fait ressortir l'essentiel en utilisant des couleurs.
- Utilise des entrées multi-sensorielles (les gestes, le dessin, l'auditif, le visuel, la manipulation) et explicite les liens entre les différents apprentissages.

L'élève

- Est placé à côté d'un élève calme et est centré par rapport au tableau.
- Les objets sur le bureau sont limités au strict minimum

Travail en classe

L'enseignant

- Propose des documents dactylographiés et aérés.
- Met en évidence les points essentiels (surlignage, typographies différentes et utilise la disposition spatiale).
- Lit toutes les consignes à voix haute, s'assure de leur bonne compréhension et reformule si nécessaire.

Lecture oralisée

- Ne pas faire lire l'élève à haute voix sans préparation.
- Autoriser la lecture avec un outil pour suivre les lignes.
- Autoriser la sub-vocalisation (lecture à mi-voix)

Ecrit

- En copie, accentuer les repères visuels, fractionner le texte.
- <u>En production de textes</u>, admettre la dictée à un tiers ou proposer l'usage du magnétophone.
- Ne pas surcharger de corrections la production écrite de l'élève; organiser ces corrections et éventuellement rendre à l'élève un texte partiellement corrigé et recopié.

Evaluations

- Ne sanctionner l'orthographe que s'il s'agit de la connaissance évaluée.
- Diminuer le volume de la dictée, laisser le temps nécessaire à la relecture et apprendre à l'élève à se relire (une lecture pour chaque point à vérifier).
- En cas d'échec à l'écrit, envisager une évaluation orale.
- Trouver un système d'évaluation qui lui permette de visualiser ses progrès (en dictée, par ex., utiliser un pourcentage de mots justes).

Travail à la maison

- Pour l'organisation du travail personnel, choisir un support adapté à l'enfant (cahier de textes ou agenda).
- Faire en sorte que l'élève apprenne ses leçons à partir d'un support dactylographié ou s'assurer que le texte recopié est lisible.
- Prévoir le temps pour copier les devoirs et donner les explications nécessaires.
- Adapter le travail aux objectifs définis pour l'élève.
- Accepter les devoirs transcrits par un adulte.
- Aider l'élève à organiser son travail (codes couleurs...).
- Donner à l'avance le texte qui sera utilisé en classe, accompagné de l'enregistrement de sa lecture sur cassette audio.

Liaison famille / école ou établissement

- Instaurer une relation de confiance réciproque avec la famille pour maintenir une cohérence des apprentissages.
- Expliciter l'organisation mise en place autour de l'élève.
- Mettre en place un moyen de liaison constructif avec la famille (cahier de suivi...).
- Faire le point régulièrement avec la famille.
- Mettre en place un projet personnalisé.

GLOSSAIRE

BSEDS 5-6: Bilan de Santé et du Développement pour la Scolarité des enfants de 5 /6 ans (lors du bilan médical des enfants de Grande section maternelle)- outil destiné aux équipes médico-scolaires élaboré par le laboratoire Cognisciences de Grenoble.

CCPE: Commission de Circonscription Préélémentaire et Elémentaire (présidée par un Inspecteur de l'Education Nationale, elle est chargée d'organiser la scolarité des élèves du 1^{er} degré présentant des déficiences, ayant des difficultés particulières, souvent des difficultés d'apprentissage ou de comportement).

CCSD: Commission de Circonscription du Second Degré (mêmes fonctions mais au niveau du collège ou du lycée).

CDES: Commission Départementale de l'Education Spéciale (pour l'orientation des élèves de moins de 20 ans présentant un handicap vers les établissements et les services de l'éducation spéciale. Elle définit le taux d'incapacité et s'occupe de l'attribution de l'Allocation d'Education Spéciale).

CI: Convention d'Intégration (document établi par l'équipe pédagogique, les établissements de soins et les parents, définissant les objectifs et les moyens mis en œuvre pour la scolarisation des enfants handicapés). Ce document inclut le Projet Individuel d'Intégration.

CLIS: Classe d'Intégration Scolaire ;(elles sont de 4 types selon qu'elles accueillent des enfants orientés par les CCPE en fonction des caractéristiques du handicap sur le plan mental (CLIS 1), auditif (CLIS 2), visuel (CLIS 3) ou moteur (CLIS 4).

CAMSP: Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (pour les enfants de moins de 6 ans présentant un handicap moteur, sensoriel ou mental. L'équipe est pluri-disciplinaire et assure le dépistage, le traitement et le suivi de l'enfant).

CMP: Centre Médico-Psychologique (établissement de soins composé d'une équipe pluridisciplinaire autour d'un psychiatre pour le dépistage et la prise en charge des enfants, adolescents ou adultes présentant un trouble mental ou des troubles du comportement...), dépendant de la DASS.

CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique (même type de prise en charge en intégrant une dimension pédagogique avec des enseignants spécialisés), dépendant de l'Education Nationale.

ERTL 4 : Epreuves de Repérage des Troubles du Langage pour les enfants de 4 ans.

ERTL 6: Epreuves de Repérage des Troubles du Langage pour les enfants de 6 ans.

IME: Institut Médico-Educatif dans lequel sont accueillis des enfants déficients intellectuels moyens et profonds scolarisés en IMP ou en IMPro selon leur âge).

IMP: Institut Médico-Pédagogique (pour enfants de 3 à 14 ans déficients intellectuels avec objectif d'enseignement général et pratique).

IMPro: Institut Médico-Professionnel (pour jeunes de plus de 14 ans déficients intellectuels avec objectif de formation professionnelle).

PAI : Projet d'Accueil Individualisé (documents contractuels entre famille et école pour les élèves porteurs d'une maladie chronique ou invalidante).

PMI: Protection Maternelle et Infantile.

QI: Quotient Intellectuel.

QIP: Quotient Intellectuel Performance (non verbal).

QIV: Quotient Intellectuel Verbal.

SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile.

SPSFE : Service de Promotion de la Santé en Faveur des Elèves aussi appelé Santé scolaire.

WISC: Wechsler Intelligence Scale for Children (échelle d'intelligence de Wechsler pour les enfants).

BIBLIOGRAPHIE

1- Pour les enseignants et les parents :

- Dyslexie où est la différence ? (bande dessinée) Eleni Grammaticos, Marianne Klees. Ed IPEJ
- Réponses à vos questions sur la dyslexie Annie Dumont. Ed Solal
- Les troubles d'apprentissages : comprendre et intervenir Denise Destrempes-Marquez, Louise Lafleur. Ed Hôpital Ste Justine-Quebec
- Dyslexique peut-être ? et après... Pascale Cruizat, Monique Lasserre. Ed La découverte
- Les troubles spécifiques du langage oral et écrit Dr Christine Egaud. Ed CNDP Lyon
- Les enfants, la lecture et l'orthographe. Dyslexies : comprendre pour mieux agir. APEDYS 48, rue Faidherbe 59 260 LEZENNES
- Enseigner la lecture au cycle 2
 Jean Emile Gomberg. Ed Nathan
- Apprendre à lire José Morais, Guy Robillard. Observatoire de la lecture. Ed Odile Jacob

2- Pour tous les professionnels qui veulent approfondir le sujet

- Dyslexie : le cerveau singulier Michel Habib. Ed Solal
- Le langage de l'enfant : aspects normaux et pathologiques Claude Chevrie-Muller, Juan Narbonna. Ed Masson
- Les dyslexies : décrire, évaluer, expliquer, traiter Anne Van-Hout, Françoise Estienne. Ed Masson
- Comment la parole vient aux enfants ? Bénédicte de Boysson-Barbies. Ed Odile Jacob

3- <u>Pour une approche de la différence...</u>

• Eloge de la faiblesse Alexandre Jollien. Ed Cerf

4- Textes officiels:

- A propos de l'enfant dysphasique et dyslexique J.C.Ringard; Février 2000
- Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage F. Veber J.C. Ringard mars 2001
- Enquête sur les dispositifs médico-social, sanitaire et pédagogique dans la prise en charge des troubles complexes du langage. Rapport IGEN n° 2002 004 IGAS n° 2002 003- Janvier 2002
- Mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit Encart B.O n° 6 du 7 février 2002
- Lire au CP Plan de prévention de l'illettrisme. Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche. 14.10.2002.

LES ASSOCIATIONS EN HAUTE-SAVOIE

- A A D Association Avenir Dysphasie tel : 04 50 70 73 55 Chez Cachat 74500 Maxilly sur Léman
- APEDYS Association des Parents d'Enfants Dyslexiques tel : 04 50 35 82 12 74490 St Jeoire en Faucigny

LES SITES

- AAD Association Avenir Dysphasie : http://www.avenir-dysphasie.asso.fr
- AIS Site de l'Adaptation et l'Intégration Scolaire en Haute-Savoie : http://ais.edres74.ac-grenoble.fr page "dyslexie" avec de nombreux liens. Infos utiles pour la Haute-Savoie.
- APEDYS France : http://www.apedys.com
- Laboratoire Cognisciences de Grenoble : http://www.grenoble.iufm.fr/recherch/cognisciences Le calendrier des formations, du matériel téléchargeable (pédagogie, de dépistage...)
- Un site intéressant et riche de conseils : http://alain.lennuyeux.free.fr/dyslexie/index.htm

Les membres du Groupe de Rédaction : Mme V. AZZANO médecin scolaire, Mme L. BOISIER Association Avenir Dysphasie, Mme A. BERMOND Principal Adjoint, S. DALIBARD Association des Parents d'Enfants Dyslexiques, Mme S. DARGENT médecin CDES, M. F. DEWALLY Psychologue scolaire, M. DUBY Inspecteur d'Education Nationale, M. Ch. GUIGNE médecin conseiller technique, M. A. KAZMIERCZAK maître G, Mme M. KROSNICKI maître E, Mme D. LAURENT Conseillère d'Orientation Psychologue, Mme M.O. TALLON médecin scolaire, Mme C. WESTER Conseiller pédagogique.